Commune mixte de Bure
Route de Porrentruy 4
2915 Bure

Tél. 032 466 52 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

Bure, le 25 mai 2021

Assemblée communale ordinaire

LUNDI 21 JUIN 2021 au complexe scolaire à 20h00

Nous veillerons au respect des mesures sanitaires COVID-19.

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 25 janvier 2021 ;
2. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2020 ainsi que les dépassements budgétaires ;
3. Discuter et approuver un crédit de Fr. 2'050'000.- sous réserve de diverses subventions, pour la rénovation du complexe scolaire et donner compétence au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement ;
4. Discuter et approuver un crédit de Fr. 146'700.- pour le raccordement en eau potable des infrastructures du FC Bure depuis le Syndicat des eaux de Haute-Ajoie (SEHA) avec défense incendie et donner compétence au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement ;
5. Discuter et approuver la création d'un îlot de vieux bois dans le périmètre des forêts communales de Bure ;
6. Divers.

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.bure.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Les comptes 2020 mentionnés sous chiffre 2 peuvent être consultés au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.bure.ch à partir du 10 juin 2021.

Les mesures de protection et de distanciation seront prises lors de l'assemblée : espacement des chaises, mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de masques.

Le Conseil communal

D'autres informations au verso

JURAC – Gestion de la procédure de permis de construire

Sept communes (Alle, Delémont, Haute-Sorne, Le Bémont, Les Breuleux, Porrentruy et Val Terbi) participent depuis le 4 janvier 2021 à la première phase d'introduction de JURAC, la nouvelle application électronique pour le dépôt et le traitement des demandes de permis de construire dans le Canton du Jura. La digitalisation doit permettre d'augmenter l'efficience et l'efficacité des processus, en améliorant les flux d'information entre les nombreux acteurs qui interviennent sur les demandes de permis de construire (requérants, architectes, communes, services cantonaux, établissement cantonal d'assurance, etc.) A titre d'exemple, un requérant ou son architecte recevra des notifications permettant de suivre le traitement du dossier ou demandant de fournir des compléments en cas de besoin.

A partir du 1er juillet 2021, l'application électronique sera étendue à tout le territoire jurassien. JURAC devra ainsi être utilisée pour déposer et traiter toutes les demandes de permis de construire – petits et grands – déposées à la commune de Bure. JURAC est accessible sous la rubrique Environnement / Constructions du guichet virtuel de l'Etat (https://guichet.jura.ch). Toutes les informations nécessaires sont disponibles sous https://www.jura.ch/jurac.

Les dossiers déposés jusqu'au 30 juin 2021 ou en cours à cette date continuent d'être traités en dehors de JURAC.

Pompes à chaleur pour piscine

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire fonctionner les pompes à chaleur pour piscine durant la nuit entre 19 heures et 7 heures.

Tir fédéral 2021

La société de tir de Bure participe au tir fédéral. Au vu de la situation sanitaire liée au Covid-19, la manifestation se déroulera de manière décentralisée dans toute la Suisse et à domicile sur les stands de tir propres aux sociétés de tir.

La manifestation se déroulera le dimanche 13 juin 2021, durant toute la journée, aux installations du stand de tir de Varmen.

Suisse.bouge

A l'heure où ces lignes sont écrites, c'est près de 70'000 minutes qui ont déjà été enregistrées pour le compte de la commune. Cette performance place Bure à une excellente 12ème place de sa catégorie au niveau national. Nous félicitons et remercions toutes les personnes qui prennent une part active à cette manifestation.

Quelques informations sur les prochaines activités :

- En raison du mauvais temps, le challenge de la SAB est repoussé jusqu'au 20 juin.
- L'activité « la boîte-à-livres s'évade » sera en place dès le 1er juin. Toutes les informations utiles se trouveront sur la boîte-à-livres au complexe scolaire.
- Les heures de départ pour l'activité des Brasseurs du 6 juin sont légèrement modifiées. Les départs pourront s'effectuer de 9h30 à 15h00 (et non plus 16h00 comme indiqué dans le tout-ménage initial). Le parcours sera de 5,5 KM.
- La sortie accompagnée des Foulées Ajoulotes est confirmée le 20 juin à 9h00 au terrain du FC Bure.